

Congrès de l'ACPE de 2026 : une fenêtre de possibilités dans un contexte en pleine mutation

5 MARS 2026 12 MIN DE LECTURE



Expertises Connexes

- [Grands projets](#)
- [Marchés financiers](#)
- [Mines et ressources naturelles](#)

Auteurs(trice): [Alan Hutchison](#), [James R. Brown](#)

Key Takeaways

- Malgré un marché haussier pour les valeurs minières, les inquiétudes concernant l'accès aux capitaux et la volatilité des marchés freinent l'intérêt des investisseurs.
- Des changements réglementaires et l'engagement des communautés autochtones sont essentiels à l'accélération du processus d'octroi des permis pour les projets miniers au Canada.
- Compte tenu de la hausse des cours des produits de base, un regain d'optimisme s'installe pour l'industrie minière à titre de contributeur clé de l'économie canadienne.

Après le congrès annuel de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE) de l'année dernière, nous avons souligné l'incertitude et les turbulences importantes qui régnaient sur les marchés, ainsi qu'un certain nombre de défis et d'occasions qui se présentaient à l'industrie. Alors que l'instabilité et l'incertitude à l'échelle mondiale se sont largement maintenues, la demande de produits de base, en particulier de métaux communs et précieux ainsi que de terres rares, a eu un effet profond sur l'intérêt et la demande dans le secteur des mines et des ressources naturelles. Avec l'or à plus de 5 000 \$ l'once, l'argent à près de 100 \$ l'once et le cuivre oscillant autour de 6 \$ la livre, l'intérêt pour les sociétés minières émettrices et l'industrie est resté fort. Dans ce contexte, nous nous sommes préparés pour un congrès de l'ACPE passionnant en 2026.

Le congrès n'a pas été décevant. L'ACPE a révélé que le congrès de 2026 avait accueilli plus de 32 155 participants venus du monde entier, soit la plus forte participation de son histoire. Cela représente une augmentation notable par rapport aux 27 000 délégués de l'année dernière et une augmentation du nombre d'exposants. Les espaces du congrès ont été très animés du début à la fin, le niveau d'activité dans le salon interprofessionnel et le centre d'exposition ayant été intense jusqu'à la fin, à midi.

Pour résumer le congrès de l'ACPE de 2026 en un mot, on pourrait dire qu'il a été « frénétique ». En effet, la période précédant le congrès de l'ACPE a été marquée par une forte activité sur les marchés, qui ont été témoins de financements, d'opérations de fusion et d'acquisition d'entreprises, d'opérations sur des actifs et d'importants jalons en matière d'exploration et d'exploitation. Dans le même temps, le bombardement habituel de

transactions d'importance à la veille du congrès de l'ACPE a semblé nettement moins intense que les années précédentes. Nous soupçonnons, en grande partie, qu'il y en a encore beaucoup à venir, mais bon nombre d'acteurs sont légèrement plus prudents en raison de l'extrême volatilité, qui a ralenti le rythme et la progression des transactions.

Ce rythme s'est poursuivi pendant le congrès lui-même. En règle générale, la semaine du congrès de l'ACPE est très chargée pour tout le monde, mais cette année, non seulement elle a été très chargée, mais on avait aussi l'impression que chaque jour apportait de plus en plus de choses à faire et de plus en plus de personnes à rencontrer. Il s'avère que les agendas surchargés n'ont pas seulement été un problème pour les parents surprotecteurs, mais aussi un véritable problème pour beaucoup d'entre nous cette semaine.

Bien sûr, l'optimisme a également été freiné par l'escalade significative des hostilités au Moyen-Orient, en particulier en Iran. Le lundi du congrès de l'ACPE, les investisseurs de tous les secteurs et de toutes les industries ont manifesté de vives inquiétudes, et un grand nombre de valeurs ont connu une baisse importante de leurs cours. Si les sociétés émettrices ont sans aucun doute suivi les nouvelles (et la chute des cours) avec beaucoup d'angoisse, cela n'a pas semblé refroidir les ardeurs dans les espaces du congrès.

Nous sommes une fois de plus heureux de vous faire part de nos réflexions sur le congrès de cette année.

Un marché haussier pessimiste

La hausse des cours des actions des sociétés minières au cours des deux dernières années a été extraordinaire, et soutenue par une hausse tout aussi extraordinaire des cours des produits de base. Les activités de financement ont été vigoureuses, le marché s'étant enfin ouvert à de nombreuses petites sociétés, en particulier celles qui ont des projets dans le domaine des métaux précieux. Un certain nombre de financements ont également été revus à la hausse en raison de la forte demande. Les producteurs bien capitalisés sont restés dans une position très enviable de générateurs de flux de trésorerie disponibles importants et ont ainsi été libérés du souci d'avoir à lever des capitaux. Enfin, le pipeline à long terme des sociétés d'exploration émettrices a enfin commencé à bénéficier d'un soutien solide.

Le marché haussier des valeurs minières et la disponibilité prolongée de capitaux devraient permettre aux sociétés minières d'envisager sereinement leurs perspectives de financement futures, mais ce n'est pas le cas. Les financements sont faits à la hâte pour profiter des fenêtres de marché (*market windows*), et les sociétés qui envisagent de lever des capitaux s'inquiètent de plus en plus de la fermeture potentielle de ces fenêtres de marché. Beaucoup semblent craindre une correction du marché qui renforcerait les idées fausses sur l'industrie minière en tant que thèse d'investissement, et tous les capitaux qui ont récemment afflué dans le secteur pourraient disparaître tout aussi rapidement. Il se pourrait que les cicatrices des 12 dernières années dans le financement des sociétés minières soient à l'origine du pessimisme anticipé du marché.

Comparativement à l'exubérance excessive du supercycle des produits de base qui s'est terminé en 2012, nous supposons qu'un peu de prudence n'est pas une mauvaise chose, mais l'angoisse qui règne sur le marché malgré les conditions actuelles est notable.

Problèmes structurels liés à l'accès aux capitaux

L'une des raisons du pessimisme qui règne malgré un marché haussier vigoureux réside peut-être dans les changements structurels survenus sur le marché canadien en particulier, qui se sont répercutés sur les sociétés minières. Par rapport au supercycle du début des années 2000, les sources de capitaux sont moins nombreuses au Canada et le nombre de

particuliers investisseurs intéressés par les sociétés minières émettrices a diminué pour diverses raisons, notamment des raisons démographiques. Le nombre de sociétés cotées en bourse a diminué et les premiers appels publics à l'épargne ont été peu nombreux et fort espacés dans tous les secteurs.

L'ACPE et d'autres groupes industriels ont fait pression pour que le gouvernement modifie ses politiques afin d'encourager les investissements dans le secteur minier, par exemple en rendant permanents les avantages fiscaux liés aux actions accréditives et en élargissant la définition des activités d'exploration admissibles.

La réduction des sources de capitaux entraîne également une baisse de la liquidité sur les bourses canadiennes. Ces dernières années, nous avons vu de nombreuses sociétés minières inscrites à la cote d'une bourse canadienne chercher à s'inscrire également à la cote d'une bourse en Australie, aux États-Unis ou en Europe, ce qu'elles jugent nécessaire pour attirer de nouveaux capitaux. Compte tenu de l'importance des marchés publics pour l'industrie minière canadienne et de sa portée mondiale, il s'agit d'une évolution préoccupante qui entraînera des répercussions sur tous les acteurs de l'industrie.

Grands projets et octroi de permis

Il existe un consensus sur le fait qu'il sera essentiel d'accélérer le processus d'octroi de permis pour que le Canada puisse tirer parti de ses ressources minérales dans le cycle actuel. À partir des stratégies sur les minéraux critiques annoncées pour la première fois en 2022, les gouvernements fédéral et provinciaux ont annoncé des initiatives politiques visant à promouvoir l'exploitation de nouvelles mines et les infrastructures nécessaires à cet effet. La promulgation de la *Loi visant à bâtir le Canada* et la création du Bureau des grands projets en 2025 représentent une accélération significative de ces efforts. Le gouvernement fédéral a annoncé lors du congrès de l'ACPE l'objectif ambitieux d'avoir le calendrier d'octroi des permis le plus rapide des pays du G20.

Il reste encore beaucoup à faire pour concrétiser ces ambitions. Un certain nombre de projets miniers confiés au Bureau des grands projets sont des extensions de mines existantes qui étaient déjà en cours, de sorte que le véritable signe de réussite sera l'exploitation de nouvelles mines. Cela est particulièrement vrai pour les minéraux critiques et les éléments de terres rares qui présentent des caractéristiques importantes pour la sécurité nationale.

Nous prévoyons que la participation des communautés autochtones sera un aspect essentiel de l'accélération du calendrier d'octroi des permis. Les droits et obligations prévus par la constitution ne sont pas touchés par la nouvelle politique gouvernementale, il sera donc encore plus important pour les sociétés minières d'établir des relations solides avec les communautés locales afin de bénéficier de politiques assurant l'octroi accéléré des permis. Heureusement, nous voyons également pour les communautés autochtones de plus en plus d'occasions de participer à des projets en tant que partenaires grâce aux possibilités de financement à leur disposition.

Au-delà des mines

L'exploitation minière étant considérée comme plus accessible grâce aux initiatives du gouvernement, plusieurs panels ont également discuté de l'importance que revêt la capacité de traitement pour les mines canadiennes. La capacité des fonderies au Canada a diminué au cours des 20 dernières années et l'avenir de celles qui restent en activité est incertain.

Il sera également important de poursuivre les efforts de construction d'installations de traitement des métaux pour batteries et autres au Canada afin de tirer parti des projets liés

aux minéraux critiques et aux terres rares. La construction de telles installations aussi est incertaine en raison des contraintes techniques et financières. Cependant, les chaînes d'approvisionnement mondiales étant de plus en plus considérées sous l'angle de la sécurité nationale, leur importance est incontestable.

Incertitude mondiale

La guerre tarifaire mondiale, les turbulences dans les relations commerciales, les divergences politiques croissantes, l'agitation mondiale et la demande de contrôle des ressources naturelles ont toutes des conséquences dramatiques à l'échelle mondiale. Ces chocs et ces changements constants se font sentir au sein de l'industrie minière, même si l'attrait des capitaux pour la hausse des cours des produits de base et la production de flux de trésorerie disponibles par les sociétés émettrices ont apporté une certaine stabilité face à ces forces.

Les risques liés aux territoires restent un enjeu majeur pour l'industrie minière. La situation s'est encore compliquée avec la fin de l'ère du libre-échange mondial qui avait débuté à la fin de la guerre froide. Outre les risques liés à la situation politique dans les pays hôtes, les sociétés minières doivent également comprendre comment ces pays s'inscrivent dans le nouvel ordre mondial en pleine évolution. Cela pourrait entraîner une montée du nationalisme à l'égard des ressources et des changements dans les régimes de réglementation, notamment de l'investissement étranger.

Mise à jour du Règlement 43-101

L'année dernière, nous avons noté que les Autorités canadiennes en valeurs mobilières avaient publié de manière informelle un projet de modification du Règlement 43-101. Le projet de règlement a ensuite été soumis à consultation et a été, de loin, l'instrument de réglementation des valeurs mobilières qui a suscité le plus de commentaires en 2025. De nombreux commentateurs ont laissé entendre qu'il existait un désaccord important sur la portée du projet de modification, de nombreuses suggestions de clarification étant considérées comme alourdissant considérablement le fardeau des sociétés minières émettrices au Canada et réduisant la compétitivité de nos marchés financiers. À une époque où les capitaux peuvent facilement circuler au-delà des frontières nationales, nous avons exprimé notre inquiétude quant au fait que l'alourdissement du fardeau réglementaire pour les émetteurs assujettis du Canada pourrait mener le régime dans la mauvaise direction. Compte tenu de l'ampleur des commentaires, nous nous attendons à ce que les Autorités canadiennes en valeurs mobilières aient encore besoin de beaucoup de temps pour examiner et assimiler les 80 lettres de commentaires reçues et à ce qu'elles publient de nouveau leur projet de modification pour commentaires.

L'industrie minière occupe le devant de la scène

Alors que les cours des produits de base atteignent des sommets sans précédent et que les sociétés minières émettrices deviennent de plus en plus attrayantes pour les investisseurs, nous pouvons tous saisir l'occasion d'apprécier le fait que nous faisons partie d'une industrie qui constitue un contributeur clé du paysage économique canadien et mondial.

Avec le regain de soutien politique en faveur de l'exploitation des ressources naturelles au Canada, la recrudescence de l'intérêt des investisseurs et l'intensification de la concurrence mondiale pour les produits de base, nous sommes optimistes quant au fait que l'exploitation des ressources occupera une place centrale en tant que secteur stratégique clé au pays. Le Canada dispose des ressources minérales et de l'expertise des géologues, des ingénieurs, des banquiers, des comptables et, bien sûr, des avocats qu'il faut pour tirer parti de cette occasion. Le moment est donc venu de le faire.